



Intemporel
1946



Guide de prise en main
Mentions légales et garanties



**Intemporel
1946**



MANUEL D'UTILISATION

Nous vous remercions pour l'achat de votre Solex Intemporel 1946. Vous prendrez beaucoup de plaisir à rouler avec ce nouveau vélo à assistance électrique.

Rouler à Solex Intemporel, c'est faire un geste pour l'environnement en supprimant toute émission de carbone et autres polluants.

Pour votre sécurité et celle des autres usagers, nous vous invitons à respecter le code de la route et à porter un casque adapté.

Pour une utilisation optimale, sûre et agréable de votre Solex Intemporel, lisez attentivement ce manuel avant la première utilisation.

Ce guide de prise en main vous aidera à profiter rapidement de votre vélo à assistance électrique dans les meilleures conditions. Gardez-le précieusement, il est également votre document de référence pour vos garanties et mentions légales.

1. PRÉAMBULE

1.1 Solex Intemporel 1946 Confort - Présentation	04
1.2 Solex Intemporel 1946 Confort - Console LCD Bafang C221	05
1.2.1 Boutons	05
1.2.2 Allumage / Arrêt du système	05
1.2.3 Sélection du niveau d'assistance	05
1.2.4 Aide à la marche	05
1.2.5 Commande d'éclairage avant	05
1.2.6 Interface écran	05
1.3 Solex Intemporel 1946 Infinity - Présentation	06
1.4 Solex Intemporel 1946 Infinity - Console LCD Yamaha type B	07
1.4.1 Boutons	07
1.4.2 Allumage / Arrêt du système	07
1.4.3 Sélection du niveau d'assistance	07
1.4.4 Commande d'éclairage	07
1.4.5 Assistance à la poussée	07
1.5 Informations de sécurité et normes	08
1.6 Le vélo à assistance électrique en 4 points	08

2. UTILISATION DE VOTRE SOLEX INTEMPOREL 1946

2.1 Réglage de la selle	09
2.2 Réglage de la potence	09
2.3 Béquillage	10
2.4 Feux	10
2.5 Assemblage des pédales	10
2.6 Feux	10
2.7 Autres recommandations d'utilisation	11
2.7.1 Réglages du dérailleur	11
2.7.2 Réglages des roues	12
2.7.3 Réglages des freins	12
2.7.4 Réglages de la chaîne	13
2.7.5 Transport des enfants et de charges	13
2.8 Précautions d'emploi avant chaque utilisation	14
2.9 Conseils généraux	14

3. BATTERIE

3.1 Remarques générales	15
3.2 Recharge de la batterie	15
3.3 Batterie - précautions d'usage	16
3.4 Installation et extraction de la batterie	17
3.5 Allumage de la batterie	17

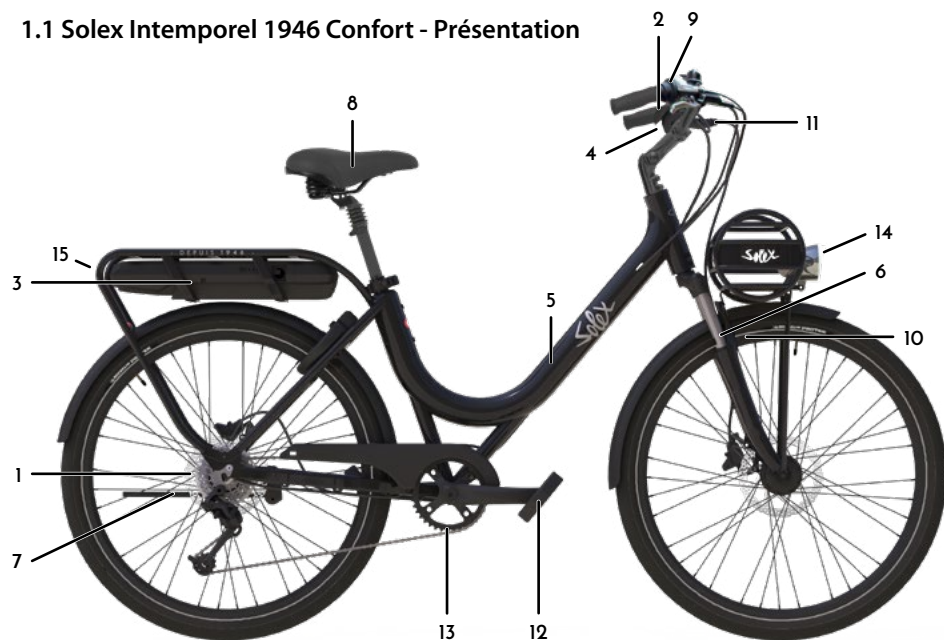
4. CONSEILS PRATIQUES ET ENTRETIEN

4.1 Entretien	17
4.2 Conseils de sécurité	17
4.2.1 Pneumatiques	17
4.2.2 Freins	17
4.2.3 Porte-bagage	18
4.2.4 Avertisseur sonore	18
4.3 Moteurs et batteries	18
4.4 Tableaux de serrage des éléments	18

5. GARANTIE

5.1 Information sur la garantie et éléments nécessaires à sa mise en œuvre	19
5.2 Garantie commerciale	20
5.3 Garanties légales	21

1.1 Solex Intemporel 1946 Confort - Présentation



Généralités

Poids du vélo hors batterie : 21 kg
Vitesse maximale d'assistance : 25 km/h

1. Moteur brushless 250 W roue arrière 45 Nm
2. Afficheur / console multifonctions
- Charge maximale autorisée : 120 kg
- Dimensions : L 1800mm x l 650mm x h 1040mm

Batterie

3. Lithium-ion 36V / 14,5Ah
- Poids : 3 kg

Cadre et guidon

- Tubes aluminium type 60 et 61
4. Guidon
 5. Cadre
 6. Fourche télescopique (non réglable)
 7. Béquille latérale

Selle

8. Réglable en hauteur, suspendue par amortisseur non réglable

Partie cycle

- Roues Ø 26" ou Ø 28" (jante aluminium double paroi)
9. Sélecteur 8 vitesses système Shimano
 10. Freins à disque
 11. Molette de réglage des freins
 12. Pédales
 13. Plateau de 42 dents

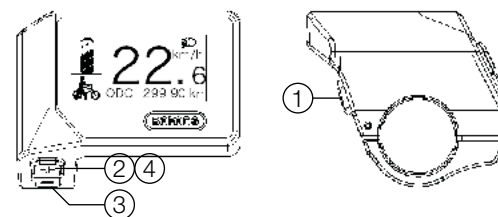
Feu Av. et Ar. à LED

14. Feu avant
15. Feu arrière intégré au porte-bagage

1.2 Solex Intemporel 1946 Confort - Console LCD Bafang C221

1.2.1 Boutons


1. On/Off
2. Augmenter l'assistance au pédalage
3. Diminuer l'assistance au pédalage
4. (maintien enfoncé) Commande d'éclairage avant et arrière
7. Niveau d'assistance / aide à la marche





1.2.2 Allumage / arrêt du système

Allumer la batterie en utilisant l'interrupteur situé sur la console de commande.
Effectuer une pression rapide sur la touche On/Off (1) de la console de commande.
Pour éteindre le vélo, maintenir la touche On/Off de la console de commande enfoncée pendant trois secondes.

1.2.3 Sélection du niveau d'assistance

Vous disposez de 5 niveaux d'assistance.
Effectuer une pression rapide sur le bouton + (2) ou - (3) pour choisir le niveau d'assistance souhaité.
Assistance au démarrage : les VAE Easybike sont dotés d'un «WALK ASSIST» ou assistance à la marche. Pour l'activer, il faut se mettre sur l'assistance en dessous du 0 (visible par l'icône ) , puis rester appuyer sur le bouton «->» du contrôleur, et marcher à côté du vélo.

1.2.4 Aide à la marche

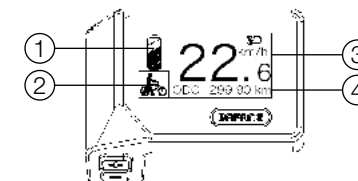
Appuyez sur le bouton - jusqu'à ce que le symbole  apparaisse (une pression rapide en dessous du niveau d'assistance 0). Maintenez enfoncé le bouton - pour garder l'aide à la marche active (symbole  clignotant : aide à la marche active).
Relâchez le bouton - pour désactiver l'aide à la marche.

1.2.5 Commande d'éclairage avant

Maintenir le bouton + (4) enfoncé pour allumer ou éteindre l'éclairage.

1.2.6 Interface écran

1. Niveau de batterie
2. Niveau d'assistance
3. Vitesse instantanée
4. Distance parcourue / Distance totale (affichage alternatif)



1.3 Solex Intemporel 1946 Infinity - Présentation



Généralités

Poids du vélo hors batterie : 21,4 kg
Vitesse maximale d'assistance : 25 km/h

1. Moteur brushless 250 W 75 Nm
2. Afficheur multifonctions
- Charge maximale autorisée : 120 kg

Batterie

3. Lithium-ion 36 V / 17,5 Ah, 630 Wh
- Poids : 3,2 kg

Batterie

- Tubes aluminium type 60 et 61
4. Guidon
 5. Cadre
 6. Fourche télescopique (non réglable)
 7. Béquille latérale

Selle

8. Réglable en hauteur,
suspendue par amortisseur non réglable

Partie cycle

- Roues Ø 26" ou Ø 28" (jante aluminium double chambre)
9. Sélecteur 8 vitesses système Shimano
 10. Freins à disque à l'avant et à l'arrière
 11. Molette de réglage des freins
 12. Pédales
 13. Plateau de 46 dents

Feu Av. et Ar. à LED

14. Feu avant
15. Feu arrière intégré à la batterie

1.4 Solex Intemporel 1946 Infinity - Console LCD Yamaha type B



1.4.1 Boutons

1. Commutateur d'alimentation
2. Commutateur d'éclairage
3. Bouton d'assistance à la poussée
4. Commutateur du mode d'assistance (bas)
5. Commutateur du mode d'assistance (haut)
6. Commutateur de sélection de fonction

7. Témoin de mode d'assistance
8. Horloge
9. Témoin de mode automatique
10. Compteur de vitesse
11. Indicateur de charge batterie
12. Affichage des fonctions

1.4.2 Allumage / Arrêt du système

Allumez le vélo en restant appuyé sur le commutateur d'alimentation (1) plus d'une seconde. Pour éteindre le vélo il faut aussi rester appuyé sur le commutateur d'alimentation (1) plus d'une seconde.

1.4.3 Sélection du niveau d'assistance


Pour sélectionner le niveau d'assistance il faut utiliser les commutateurs du mode d'assistance (4 et 5).

En restant appuyé sur le commutateur de sélection de fonction (6) vous passez en mode automatique. Pour enlever le mode automatique, il faut rester appuyé sur le commutateur de sélection de fonction (6).

1.4.4 Commande d'éclairage

Pour allumer et éteindre l'éclairage, il faut appuyer sur le commutateur d'éclairage (2).

1.4.5 Assistance à la poussée

Assistance au démarrage : les VAE MATRA sont dotés d'une « Assistance à la poussée » ou assistance à la marche. Pour l'activer, il faut rester appuyé sur le bouton (3) du contrôleur, et marcher à côté du vélo. (Visible par l'icône ).

1.5 Informations de sécurité et normes

Exigences légales concernant l'utilisation de votre vélo à assistance électrique (VAE)

Selon la législation européenne, nos VAE font partie des bicyclettes. A ce titre, trois critères doivent être respectés :

- Le vélo est équipé d'une assistance au pédalage, assistance fournie uniquement lorsque vous pédalez.
 - L'assistance est limitée à une vitesse de 25 km/heure.
 - La puissance nominale fournie est de 250 W maximum. Elle peut être inférieure dans certains pays en fonction de la législation en vigueur.
- Votre VAE répondant à ces critères, vous n'avez nul besoin d'un permis ni de brevet de sécurité routière, il n'y a aucune limite d'âge et vous pouvez rouler sur les pistes cyclables. Les dispositions légales quant à l'assurance de votre VAE peuvent varier selon les prescriptions en vigueur dans votre pays et il est de votre responsabilité de vous conformer à ces dernières. Vous pouvez consulter un distributeur agréé pour de plus amples informations.

La charge maximale admissible sur votre vélo est de 120 Kg (poids de l'utilisateur et de tous les éléments transportés : sacoches, accessoires...) Le vélo est conforme aux normes ISO 4210 «Cycles-Exigences de sécurité des bicyclettes» et EN15194 «Cycle a assistance électrique».



Ce symbole indique qu'une surface à proximité peut devenir chaude et donc un danger.

1.6 Le vélo à assistance électrique en 4 points

1) Le moteur

D'une puissance nominale de 250W, selon la réglementation européenne, il est alimenté par la batterie.

Nota : s'il s'agit d'un VAE rapide, la puissance du moteur peut monter jusqu'à 500W.

2) La batterie

Elle fournit la quantité d'énergie selon le mode d'assistance choisi. Elle est amovible pour être rechargée facilement.

3) La console

Placée sur le guidon, elle permet d'activer ou de couper le système et de modifier le mode d'assistance.

Nota : il est possible de rouler sans assistance, comme un vélo classique.

4) Les capteurs

Circuler à vélo nécessite vigilance et prudence, nous vous conseillons pour cela de :

- Vous doter de protections appropriées telles que casque, gants, vêtements réfléchissants.
- Vérifier systématiquement, avant chaque déplacement, les réglages de votre vélo à assistance électrique (serrage des pièces et roues, pression des pneus, fonctionnement freins et phares).
- Assurer un entretien régulier chez votre revendeur habituel.
- Adapter votre conduite aux conditions de circulation et au code de la route en vigueur.

2. UTILISATION DE VOTRE SOLEX INTEMPOREL 1946

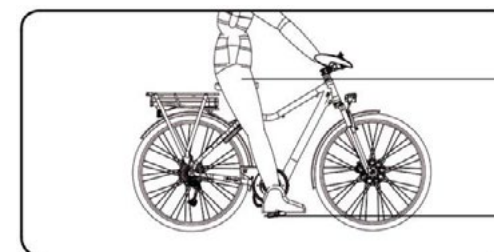
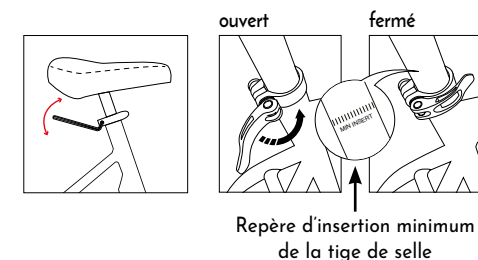
2.1 Réglage de la selle

Outils requis : clé 6 pans de 5 mm (si le collier de selle est fixe).

Hauteur : prenez la selle et desserrez le collier jusqu'à ce qu'il soit suffisamment lâche pour tourner.

Si le collier est équipé d'un système de verrouillage rapide, veillez à ouvrir le levier pour effectuer le réglage en hauteur.

Réglez ensuite à la hauteur désirée. Nous vous conseillons de régler la hauteur de la selle de façon à ce que, jambe tendue, votre talon repose sur la pédale dans sa position la plus basse. En effet, pédaler avec la pointe du pied sur la pédale en ayant la jambe légèrement fléchie vous procurera plus de confort lors d'un usage régulier. Une fois que la position est réglée, resserrez le collier.



⚠ LA TIGE DE SELLE NE DOIT PAS ÊTRE SORTIE AU-DELÀ DU REPÈRE D'INSERTION MINIMUM GRAVÉ SUR LA TIGE. LE REPÈRE NE DOIT JAMAIS ÊTRE VISIBLE, SINON UNE AUTRE TIGE DE SELLE PLUS LONGUE EST NÉCESSAIRE.

2.2 Réglage de la potence

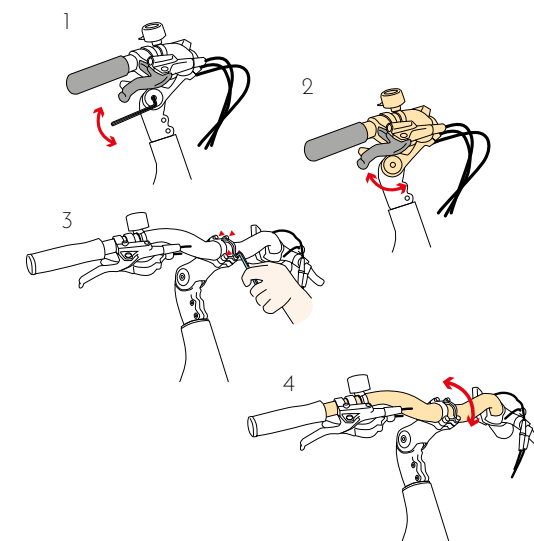
Outils requis : clé 6 pans de 5 mm

Hauteur

Pour régler la hauteur du guidon, desserrer le boulon avec une clé à six pans (1). Après avoir réglé à la bonne hauteur du guidon (2), bien resserer le boulon. Vérifier ensuite que votre potence est bien serrée.

Angle

Pour régler l'angle du guidon, desserrer les boulons sur le devant de la potence (3). Une fois l'angle bien choisi (4) en fonction de votre confort, resserer les boulons. Pour votre confort, les bras doivent être tendus à 80% lorsque vous êtes assis sur la selle : cette position garantit une meilleure maniabilité.



2.3 Béquillage

Votre vélo est équipé d'une béquille latérale (située à gauche).
Béquiller toujours votre vélo sur un sol horizontal et stable.

2.4 Feux

Votre Solex Intemporel est équipé de feux avant et arrière dont le fonctionnement est piloté par l'afficheur multifonctions.
Les feux à LEDs ont une durée de vie de plusieurs années.
Pour les remplacer, adressez-vous à votre distributeur agréé.

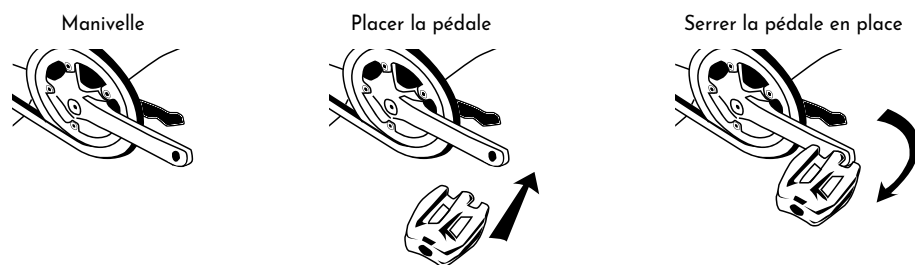
2.5 Assemblage des pédales

Les 2 pédales sont identifiées soit :

- par un L (gauche) et un R (droite)
- par des stries pour la pédale gauche (au niveau de la bague de serrage) et une finition lisse sur la pédale droite

a - Serrer la pédale de gauche dans la manivelle de gauche en tournant les filets dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

b - Serrer la pédale de droite dans la manivelle de droite en tournant les filets dans le sens des aiguilles d'une montre.



2.6 Feux

Votre VAE est équipé de feux avant et arrière dont le fonctionnement est piloté par la console. Sur certains modèles, le feu arrière est un feu avec une fonction « Stop ». Lors des freinages, le feu arrière s'éclairera avec une plus grande luminosité, signalant ainsi que vous êtes en train de freiner.

Tout vélo doit être équipé d'au moins un catadioptré arrière de couleur rouge, de catadioptrés orange visibles de côté, ou de pneus munis de bandes réfléchissantes.

2.7 Autres recommandations d'utilisation

2.7.1 Réglages du dérailleur

Chaque vélo Solex est minutieusement monté dans notre usine de St-Lô et ensuite vérifié par votre revendeur agréé. Nous vous invitons à contacter directement votre revendeur en cas d'anomalie sur un élément du dérailleur.

Toutefois, voici les réglages de base d'un dérailleur arrière.

2.7.1.a Régler les butées

Les butées évitent que la chaîne ne saute, en maintenant le dérailleur du petit et du grand pignon dans leur trajectoire idéale. Elles sont bien réglées quand le dérailleur navigue de bas en haut et de haut en bas sans jamais dérailleur, et sans bruits de frottement sur le plus petit ou le plus grand pignon.

La vis H permet d'ajuster la butée inférieure (côté petit pignon).

La vis L permet d'ajuster la butée supérieure (côté grand pignon).

- Réglage optimal de la butée côté petit pignon (butée haute, ou butée basse) : alignement de la chaîne et du galet-guide avec le petit pignon

- Réglage optimal de la butée côté grand pignon (butée haute, ou butée basse) : alignement de la chaîne et du galet-guide avec le grand pignon

Il faut bien se souvenir que :

- dévisser = déplacement de la butée vers l'extérieur (du cadre)

- visser = déplacement de la butée vers l'intérieur (de la roue)

Votre dérailleur doit arriver en butée côté grand pignon. Sinon votre câble est probablement trop tendu, donc desserrez la vis serre-câble.

2.7.1.b Régler la tension du câble de dérailleur

Avant de régler la tension du câble

nous vous conseillons de desserrer le câble, puis de positionner la molette de réglage à la moitié de sa course. Ce petit détail est très utile pour ensuite augmenter ou réduire la tension.

- Positionnez votre chaîne sur le petit pignon.
- Tirez à la main le câble de dérailleur et tendez le, puis ajustez la vis de serrage.
- Testez le passage de toutes vitesses en soulevant votre roue arrière, et en actionnant une pédale tout en tournant la poignée des vitesses.
- Affinez la tension avec la molette pour trouver le bon réglage.

Si les vitesses ont du mal à monter, ajoutez de la tension à l'aide de la molette en vissant la molette.

Si les vitesses ont du mal à descendre, enlevez de la tension à l'aide de la molette en dévissant la molette.

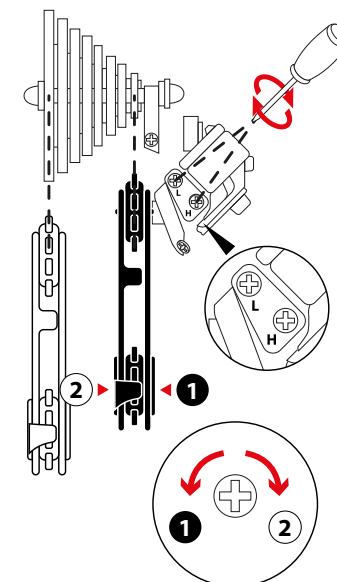
Le réglage se fait petit à petit, en testant le passage de vitesses et ajoutant/enlevant de la tension de câble.

2.7.1.c. Le test de passage de vitesses

Le test de passage de vitesses doit refléter au mieux l'utilisation réelle de vos vitesses.

Pour bien tester vos vitesses :

- D'abord, passez les vitesses une à une, du petit au grand pignon puis inversement.
- Puis, dans un deuxième temps, plus rapidement.
- Enfin, testez le passage de vitesses avec tous les plateaux (si vous avez plusieurs plateaux).



2.7.1.d. Le passage de vitesses manque de précision

Si vous n'arrivez pas à régler correctement votre dérailleur arrière : vérifiez les galets et la patte de dérailleur. Si les vitesses sautent, ne montent pas ou des cliquetis continuent à se faire entendre, cela peut provenir :

- des galets de dérailleur qui sont peut-être à remplacer.
- de la patte de dérailleur : une patte tordue n'offre plus le bon alignement du dérailleur avec le pignon et il faut la remplacer.

2.7.2 Réglages des roues

Chaque vélo est équipé de pneus aux caractéristiques différentes. Il est important d'en prendre soin et de les vérifier régulièrement afin de prolonger leur durée de vie.

Prolonger la durée de vie de vos roues

- Vérifier que votre roue n'est pas voilée avant chaque utilisation.
- Vos jantes doivent être propres et en bon état (faites très attention au éclats d'aluminium provenant de la jante, et qui sont souvent responsables de crevaison fortuite).
- Toujours passer un doigt ou encore mieux un pinceau à l'intérieur de la jante pour enlever les impuretés.
- Vérifier la pression de vos roues régulièrement, soit à l'aide d'une pompe avec jauge soit en allant chez votre revendeur.
- La pression optimale d'une roue est toujours inscrite sur les flancs du pneu. Attention votre utilisation (ex. : pratique sportive en forêt) et les conditions climatiques sont à prendre en compte lorsque vous gonflez des pneus. Par exemple, ne gonflez pas trop vos pneus en cas de forte chaleur, surtout si vous roulez sur un bitume brûlant. Ne sous-gonflez pas vos pneus pour autant, c'est aussi un facteur de crevaison (par pincement). Enfin il s'agit avant tout d'un élément de confort, gonflez votre pneu en fonction de votre ressenti.
- Enlevez les bouts de corps étrangers qui peuvent s'introduire dans les crampons ou à la surface du pneu.
- Quand vous changez de pneu, respectez la flèche sur le flanc des pneus qui vous indique dans quel sens les monter

Veillez utiliser les mêmes tailles de pneus et de chambre à air ou demandez à votre revendeur si vous souhaitez faire des changements.

2.7.3 Réglage des freins

Les vélos de la gamme Solex Intemporel 1946 sont équipés de freins à patins pour la version Confort et de freins à disques pour la version Infinity. Cet ensemble est constitué de leviers de freins situés de part et d'autre de votre guidon (le levier de frein gauche actionne le frein situé à l'avant de votre vélo. Le levier de frein droit actionne le frein situé à l'arrière de votre vélo), de deux étriers de frein qui se trouvent sur la base arrière et la fourche du vélo, de patins de freins qui une fois actionnés vont venir pincer le disque ou la jante et donc le freiner. Le tout est relié par deux câbles ou durites dans lesquels se trouve de l'huile.

Quelques recommandations importantes

L'huile nécessite d'être purgée tous les deux ans par un professionnel. Ne pas réaliser la purge soit même, car si le circuit est mal purgé il deviendra inefficace et donc très dangereux pour l'utilisateur.

Il convient de changer ces plaquettes de freins au moins une fois tous les ans, ou plus fréquemment en fonction de votre usage et de vos freinages. Les freinages brusques entraînent une usure plus importante. De manière générale, si votre vélo freine moins bien qu'à son achat, ou que les freins font un bruit strident, il est temps d'aller les faire changer chez un professionnel.

Lors de la première utilisation du vélo, il convient de «chauffer ses freins» en freinant doucement et longtemps afin que les plaquettes «se fassent» de manière homogène, et durent plus longtemps.

Il est possible de nettoyer ses freins avec de l'eau et un chiffon propre, mais ne jamais mettre d'huile sur ses freins, auquel cas vous devrez les changer dans leur intégralité.

Enfin lors d'un usage fréquent et prolongé, il se peut que les freins chauffent, il faut donc éviter de les toucher après utilisation, au risque de vous brûler.

Attention à l'allongement des distances de freinage par temps humide.

2.7.4 Réglage de la chaîne

Pour savoir si votre chaîne est correctement tendue, dans l'idéal il vous faut un outil qui ressemble à une règle en aluminium, qu'on trouve en magasin spécialisé.

Si on n'a rien d'autre, il suffit de poser une pression avec son doigt dessus

Si en appuyant, votre chaîne présente un débattement trop important, il est temps de la retendre.

Pour la retendre il faut commencer par desserrer un peu l'axe de roue arrière, sans toutefois le dévisser complètement et tirer la roue vers l'arrière

Enfin il faut revisser la roue, en faisant attention à ce que l'axe soit bien centré (on peut s'aider de sa position par rapport au garde-boue, si lui même est bien centré).

Si toutefois la chaîne est toujours trop distendue, il est temps de vous rendre chez votre vélociste afin qu'il la change.

Le moteur d'un VAE met la chaîne à rude épreuve, et doit régulièrement être changée (c'est un pièce d'usure hors garantie),

Afin de prolonger sa durée de vie, dégraissez puis lubrifiez la chaîne à l'aide d'huile spéciale pour les vélos, lors de chaque changement de saison, soit 4 fois par an et essayer de faire attention à bien changer vos rapports de vitesse lors de l'utilisation du VAE.

Vous pourrez aussi prévenir un phénomène de casse en regardant votre chaîne, si elle est distendue à l'œil nu, ou si elle fait un bruit strident lors de vos sorties, c'est souvent le signe qu'il faut la changer.

2.7.5 Transports des enfants et de charges

Si votre Solex est équipé d'un siège enfant, merci de vérifier ces points importants :

- Le panier/sacoches ou le siège enfant doit être parfaitement installé.
- L'enfant doit être parfaitement attaché comme expliqué dans la notice du siège-enfant.
- L'enfant doit être équipé d'un casque.
- Attention à ce que les pieds de l'enfant ne puissent pas se coincer dans la roue.
- Bien répartir les charges sur le vélo de manière homogène.
- Bien fixer les charges sur le vélo.
- Bien respecter le poids total autorisé sur le vélo (poids maximal autorisé 120 kg).



Les VAE Solex n'autorisent pas le port de remorque dans la prise de garantie du cadre.

2.8 Précautions d'emploi avant chaque utilisation

Contrôlez le bon fonctionnement des freins, des feux avant et arrière, et la pression des pneus.

Ce vélo n'est pas conçu pour une utilisation brusque, telle que les sauts, la montée et descente de bordures de trottoirs ainsi que l'emprunt des routes non bitumées. Toute modification du vélo est interdite, ceci pour votre propre sécurité.

⚠ Si vous utilisez votre Solex Intemporel 1946 de manière intensive, il est recommandé d'inspecter l'état de la fourche, du cadre, des suspensions et des attaches. Les matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure et à la fatigue.

2.9 Conseils généraux

Familiarisez-vous avec votre vélo

D'abord sur le mode d'assistance le plus faible et dans de bonnes conditions de circulation. Vous pourrez ensuite explorer toutes les possibilités de votre vélo.

Utilisez les vitesses à bon escient

Les vitesses d'un vélo à assistance électrique doivent être utilisées comme une voiture. Si vous démarrez sur la plus grande vitesse, le moteur sera sollicité très fortement et cela réduira d'autant votre autonomie. L'assistance de votre vélo se déclenche en fonction de la cadence de pédalage. Une cadence de pédalage trop lente, résultant du choix initial d'un petit pignon pour aller à grande vitesse, peut provoquer une coupure d'assistance en côte comme sur le plat. Il est alors recommandé de passer sur un pignon de taille supérieure afin de retrouver une cadence suffisante pour déclencher l'assistance.

Entretien

Un entretien régulier de votre VAE en préservera la longévité et le bon fonctionnement. Le système électrique de votre VAE est bien sûr conçu pour résister à une utilisation sous la pluie. Il est toutefois impératif d'attendre le séchage de la batterie avant de la brancher pour la recharger et la réutiliser.

Ne nettoyez jamais votre VAE à l'aide d'un tuyau d'arrosage ou d'un nettoyeur à haute pression. Cela risquerait d'endommager les composants électriques et leurs connexions.

3. BATTERIE

3.1 Remarques générales

- Toujours stocker la batterie à un niveau de charge d'environ 50%.
- Vérifier ce niveau tous les mois et faire un complément de charge si nécessaire.
- Retirer la batterie du vélo pour tout stockage et l'entreposer à une température d'environ 20°C, à l'abri de l'humidité et des rayons directs du soleil.
- Après une période de stockage, effectuer plusieurs cycles de charge/décharge afin de retrouver la capacité maximale de la batterie.
- Utilisez uniquement le chargeur livré avec votre vélo à assistance électrique. L'utilisation de tout autre chargeur risque d'endommager la batterie et entraînera l'annulation de la garantie.
- En aucun cas la batterie ne devra être stockée à une température inférieure à 15°C.
- Après roulage, attendre 15 à 20 minutes avant de mettre en charge la batterie.
- N'ouvrez jamais la batterie (risques d'électrisation, annulation de la garantie).
- Ne pas exposer la batterie au gel, à une source de chaleur intense ni à des projections importantes d'eau ou de tout autre liquide.
- Toutes les informations de charge et de décharge sont enregistrées automatiquement par la batterie pour une gestion plus efficace des garanties.

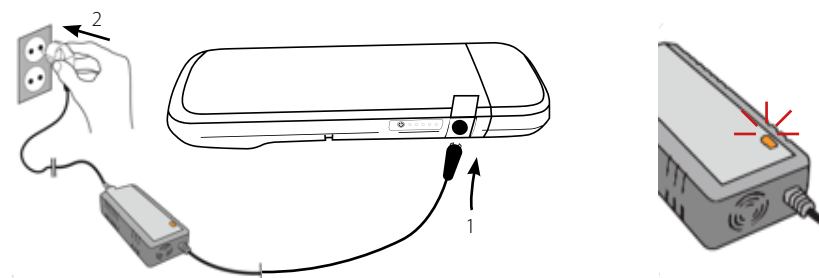
⚠ LE NON-RESPECT DES CONDITIONS DE STOCKAGE PEUT ENTRAINER UNE ANNULATION DE LA GARANTIE.

3.2 Recharge de la batterie

Les batteries au lithium se rechargent sans contrainte et sans effet mémoire. Pour la première utilisation, nous recommandons toutefois de charger complètement la batterie. La capacité maximum de la batterie sera obtenue après quelques cycles complets de charge / décharge.

Procédure de charge de la batterie

1. Branchez le chargeur sur la batterie.
2. Branchez le cordon du chargeur sur une prise secteur. Observez le voyant LED situé sur le chargeur :
 - Les voyants LED rouges indiquent que la batterie est en charge.
 - Les voyants LED verts indiquent que la batterie est chargée.
3. Débranchez le chargeur une fois la batterie chargée.



Le chargeur fourni vous permet de charger la batterie.

Vous pouvez effectuer la recharge de la batterie lorsque la batterie est posée sur le vélo.

La prise de charge de la batterie est recouverte d'un capuchon en plastique amovible.

⚠ DEBRANCHEZ LE CHARGEUR LORSQUE LA BATTERIE EST CHARGÉE AFIN D'ÉVITER DE RACCOURCIR LA DURÉE DE VIE DE VOTRE BATTERIE.

3.3 Batterie - précautions d'usage

- Ne pas exposer à des températures supérieures à 60°C.
- Ne pas démonter.
- Ne pas jeter dans des conteneurs non-appropriés.
- Risque d'incendie.
- Risque d'électrocution.
- Manipuler avec précaution, produit sensible aux chocs.

⚠ LE FAIT DE NE PAS UTILISER LA BATTERIE PENDANT UNE DURÉE PROLONGÉE PEUT LUI OCCASIONNER DES DOMMAGES IRRÉPARABLES. EN CAS DE STOCKAGE PROLONGÉ, VEILLEZ À RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES RÈGLES DE STOCKAGE DE VOTRE BATTERIE :

1. Retirer la batterie de votre vélo et la stocker dans un endroit sec à l'abri des rayons directs du soleil.
2. Maintenir un niveau de charge en permanence à 50%. Vérifiez chaque mois l'état de charge de la batterie. Effectuez un complément de charge si nécessaire.
3. Après une période de stockage, effectuer plusieurs cycles de charge/décharge afin de retrouver la capacité maximale de la batterie.

Le chargeur de la batterie ne résiste pas à l'humidité et/ou aux chocs provoqués par la chute.

Le non respect des conditions de stockage peuvent entrainer une annulation de la garantie.

Lorsque la batterie est totalement vide, vous devez la recharger immédiatement. Les batteries qui sont stockées vides peuvent subir des dommages irréparables et la garantie peut se voir annulée.

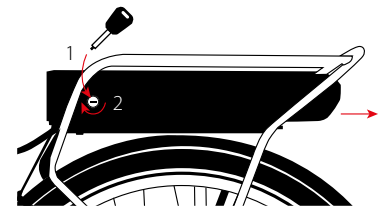
AVERTISSEMENTS :

- Si le boîtier de votre batterie est endommagé, ne l'utilisez pas et ne la chargez pas. Adressez-vous à un distributeur agréé.
- Ne tentez pas de démonter, d'ouvrir, d'écraser, de percer ou de modifier la batterie. Ne court-circuitez pas les bornes des connecteurs principaux et de recharge.
- Ne jamais jeter une batterie en fin de vie dans la nature, retournez-la à un distributeur agréé pour qu'elle puisse être recyclée dans la filière adaptée.
- N'approchez pas la batterie du feu. Évitez les changements brusques de température.
- Ne faites pas subir de chocs à la batterie.
- Ne mettez pas la batterie dans un four (micro-ondes ou conventionnel). Ne mettez pas la batterie dans un environnement sous pression. Évitez les températures extrêmes.
- Assurez-vous que la batterie ne gèle pas.
- Il est indispensable de déconnecter le chargeur à la fin de la charge.
- Veillez à toujours éteindre le système électrique de votre vélo après utilisation sous peine de l'endommager irrémédiablement.

3.4 Installation et extraction de la batterie

Le verrouillage se trouve le côté gauche du fourreau de batterie. Il vous permet de verrouiller la batterie ou de la déverrouiller pour la retirer du vélo.

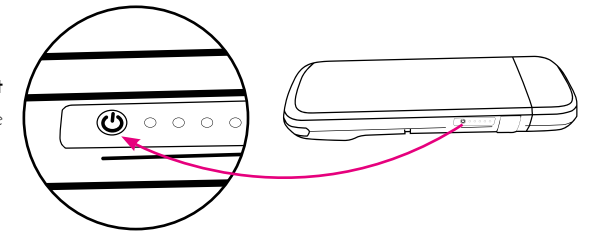
Pour déverrouiller la batterie : enfoncez la clé dans la serrure et tournez-la vers la gauche (1/2). Utilisez la poignée pour retirer la batterie du vélo (3).



⚠ RETIREZ LA CLÉ APRÈS AVOIR REPLACÉ ET VERROUILLÉ LA BATTERIE AFIN D'ÉVITER LA PERTE DE CELLE-CI OU LE VOL ÉVENTUEL.

3.5 Allumage de la batterie Sur Solex Intemporel 1946 Confort uniquement

Pour allumer votre batterie, appuyer sur le bouton rouge « Power » situé sous la batterie côté droit (il autorise l'alimentation).



4. CONSEILS PRATIQUES ET ENTRETIEN

4.1 Entretien

Un entretien régulier de votre VAE en préservera la longévité et le bon fonctionnement. Le système électrique de votre VAE est bien sûr conçu pour résister à une utilisation sous la pluie. Il est toutefois impératif d'attendre le séchage de la batterie avant de la brancher pour la recharger et la réutiliser. Ne nettoyez jamais votre VAE à l'aide d'un tuyau d'arrosage ou d'un nettoyeur à haute pression. Cela risquerait d'endommager les composants électriques et leurs connexions.

4.2 Conseils de sécurité

4.2.1 Pneumatiques

Vérifiez régulièrement l'usure des pneumatiques et contrôlez la pression des pneus au moins 1 fois par mois.
Pression de gonflage : 3-4 bars / 43-60 PSI suivant le poids de l'utilisateur et l'usage.

4.2.2 Freins

Contrôlez régulièrement l'usure des plaquettes ou patins de frein. Si, malgré le réglage des freins à patin à l'aide de la molette située au niveau des leviers, le freinage reste insuffisant, contactez votre concessionnaire pour le remplacement de ces pièces d'usure.
Important : les distances de freinage s'accroissent sur des sols humides ou glissants.

4.2.3 Porte-bagage

Le porte-bagage supporte une charge maximale de 27 kg, bien équilibrée. Le panier avant supporte une charge maximale de 10 kg.

4.2.4 Avertisseur sonore

Votre Solex Intemporel 1946 est silencieux. Pour signaler votre présence, vous disposez, d'un avertisseur sonore homologué : utilisez-le en cas de besoin, sans exagérer toutefois.

4.3 Moteurs et batteries

Un entretien Les moteurs, les consoles et les batteries sont spécifiques à chaque modèle. Chacune de ses spécificités disposent donc de son manuel utilisateur. Ce sont évidemment les parties les plus importantes d'un VAE, et il ne faut pas essayer de réparer quoique ce soit, sans être sûr de son impact sur le vélo. Pour cette raison, nous vous conseillerons toujours d'aller voir votre revendeur dès le premier message d'alerte ou code erreur. Ils sont formés sur les moteurs. Voici le tableau des annexes qui vous permettra de rentrer dans le détail des kits motorisation.

Modèle	Moteur	Console	Batterie
Intemporel 1946 Confort	Bafang roue arrière H400 (36V, 250W)	Bafang DPC221	Lithium-ion Worldpower 36V14.5Ah - Cellules Samsung
Intemporel 1946 Infinity	Yamaha PW-S2 (36V, 250W)	Yamaha Type B	Lithium-ion Trendpower 36V17.5Ah - Cellules Samsung

Pour de plus amples informations concernant les moteurs et les batteries, nous vous invitons à consulter les notices en annexes ou sur notre site internet solex.world.

4.4 Tableau de serrage des éléments

Modèle	potence / guidon	potence / fourche	ajustement hauteur potence	selle / tige de selle	collier de tige de selle	roue avant	roue arrière	pédalier
Intemporel 1946 Confort	6Nm	10Nm	18Nm	20Nm	10Nm	30Nm	40Nm	40Nm
Intemporel 1946 Infinity	6Nm	10Nm	18Nm	20Nm	10Nm	30Nm	40Nm	40Nm

5. GARANTIE

5.1 Information sur la garantie et éléments nécessaires à sa mise en œuvre

Votre vélo, conforme aux exigences de sécurité (décret 95-937), est commercialisé par un réseau de distributeurs agréés par GROUPE REBIRTH. La présente garantie commerciale est consentie par GROUPE REBIRTH, 4 rue Tarbé 75017 Paris.

IMPORTANT : Veuillez noter les références et informations relatives à votre vélo indiquées dans le paragraphe ci-dessous. Le numéro de série est gravé sur le cadre au niveau du boîtier de pédalier ou de la douille de direction. Conservez également la facture de votre vélo. Ces précautions pourront vous être utiles pour signaler la perte ou le vol à la police ou faire intervenir une assurance.

Références et informations :

- Numéro de série :

.....

- Numéro de clé :

.....

- Numéro de moteur (facultatif) :

.....

- Numéro de la batterie (facultatif) :

.....

- Couleur :

.....

- Date d'achat :

.....

- Nom du distributeur :

.....

- Adresse du distributeur :

.....

NOTA : GROUPE REBIRTH ne peut garantir la conservation des données individuelles et nominatives de votre vélo relatives à un numéro de série. LA FACTURE D'ACHAT SERT DE BON DE GARANTIE. CONSERVEZ-LA SOIGNEUSEMENT POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE COMMERCIALE.

5.2 Garantie commerciale

Au titre de la présente garantie commerciale, nos vélos à assistance électrique sont garantis contre tout défaut de fabrication à compter de la date d'achat inscrite sur la facture dans les conditions suivantes :

	Cadre	Moteur	Partie électrique (dont batterie) et mécanique
Consommateur	5 ans	2 ans	2 ans

Étendue territoriale

La présente garantie commerciale est applicable sur le territoire Européen de l'Union Européenne (à l'exclusion de tous territoires et toutes collectivités ultramarines).

Restrictions du constructeur

La garantie commerciale est strictement limitée au remplacement ou à la réparation, à la discrétion de GROUPE REBIRTH, des pièces reconnues défectueuses, après examen par GROUPE REBIRTH. Dans cette hypothèse, les frais de pièces seront pris en charge par GROUPE REBIRTH.

Exclusions de garantie

L'acheteur est informé que la garantie commerciale ne couvre pas les cas suivants :

- Utilisation non conforme aux utilisations prévues dans le Manuel de l'utilisateur (notamment utilisation tout terrain, acrobatie, surcharge, mauvaises conditions de transport...) ou négligence.
- Non-respect des recommandations figurant dans le Manuel de l'utilisateur.
- Remplacement ou réparations résultant :
 - De l'usure normale des pièces de votre vélo (notamment pneumatiques, valves, pièces d'usure, feux, ampoules, freins...).
 - De l'entretien de celui-ci de façon non conforme aux recommandations figurant dans le Manuel de l'utilisateur.
- Entretien ou lavage non conforme aux directives techniques du constructeur décrites dans le Manuel de l'utilisateur fourni avec votre vélo.
- Intervention ou modification de votre vélo par un tiers ou un distributeur non agréé par GROUPE REBIRTH.
- Équipement d'autres composants que ceux d'origine.
- Baisse de l'autonomie résultant de l'usure normale de la batterie pouvant atteindre jusqu'à 25% dans la période de garantie.
- La garantie contractuelle est uniquement applicable pour le premier utilisateur et n'est pas transférable.

S'il apparaît que la cause de la demande de garantie commerciale résulte d'un de ces cas, la garantie commerciale ne s'appliquera pas.

La garantie sera également refusée si des dommages ont été causés par abus ou accident.

Mise en œuvre de la garantie

Toutes les demandes de mise en œuvre de la présente garantie commerciale devront être présentées auprès d'un distributeur agréé ou de GROUPE REBIRTH.

Le propriétaire sollicitant la mise en œuvre de la garantie présentera au distributeur agréé ou à GROUPE REBIRTH une copie de la facture d'achat, ainsi que la présente garantie datée et revêtue du cachet commercial du distributeur agréé ou de GROUPE REBIRTH (cachet du distributeur à apposer sur le guide de prise en main rapide).

Les interventions réalisées au titre de la garantie peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci conformément aux dispositions spéciales prévues par l'article L. 217-13 du Code de la consommation.

5.3 Garanties légales

Indépendamment de la présente garantie commerciale, GROUPE REBIRTH reste tenue de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-4 à L. 217-14 du Code de la consommation et de la garantie des vices cachés prévue par les articles 1641 à 1649 du Code civil.

LE GROUPE REBIRTH rappelle à ce titre les dispositions suivantes :

• Article L. 217-4 du Code de la consommation

« Le bien est conforme au contrat s'il répond notamment, le cas échéant, aux critères suivants :

- 1° Il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité, la compatibilité, l'interopérabilité, ou toute autre caractéristique prévues au contrat ;
- 2° Il est propre à tout usage spécial recherché par le consommateur, porté à la connaissance du vendeur au plus tard au moment de la conclusion du contrat et que ce dernier a accepté ;
- 3° Il est délivré avec tous les accessoires et les instructions d'installation, devant être fournis conformément au contrat ;
- 4° Il est mis à jour conformément au contrat. »

• Article L. 217-5 du Code de la consommation

« I.-En plus des critères de conformité au contrat, le bien est conforme s'il répond aux critères suivants :

- 1° Il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien de même type, compte tenu, s'il y a lieu, de toute disposition du droit de l'Union européenne et du droit national ainsi que de toutes les normes techniques ou, en l'absence de telles normes techniques, des codes de conduite spécifiques applicables au secteur concerné ;
 - 2° Le cas échéant, il possède les qualités que le vendeur a présentées au consommateur sous forme d'échantillon ou de modèle, avant la conclusion du contrat ;
 - 3° Le cas échéant, les éléments numériques qu'il comporte sont fournis selon la version la plus récente qui est disponible au moment de la conclusion du contrat, sauf si les parties en conviennent autrement ;
 - 4° Le cas échéant, il est délivré avec tous les accessoires, y compris l'emballage, et les instructions d'installation que le consommateur peut légitimement attendre ;
 - 5° Le cas échéant, il est fourni avec les mises à jour que le consommateur peut légitimement attendre, conformément aux dispositions de l'article L. 217-19 ;
 - 6° Il correspond à la quantité, à la qualité et aux autres caractéristiques, y compris en termes de durabilité, de fonctionnalité, de compatibilité et de sécurité, que le consommateur peut légitimement attendre pour des biens de même type, eu égard à la nature du bien ainsi qu'aux déclarations publiques faites par le vendeur, par toute personne en amont dans la chaîne de transactions, ou par une personne agissant pour leur compte, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage.
- II.-Toutefois, le vendeur n'est pas tenu par toutes déclarations publiques mentionnées à l'alinéa qui précède s'il démontre :
- 1° Qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître ;
 - 2° Qu'au moment de la conclusion du contrat, les déclarations publiques avaient été rectifiées dans des conditions comparables aux déclarations initiales ; ou
 - 3° Que les déclarations publiques n'ont pas pu avoir d'influence sur la décision d'achat.

III.-Le consommateur ne peut contester la conformité en invoquant un défaut concernant une ou plusieurs caractéristiques particulières du bien, dont il a été spécifiquement informé qu'elles s'écartaient des critères de conformité énoncés au présent article, écart auquel il a expressément et séparément consenti lors de la conclusion du contrat. »

• Article 1641 du Code civil

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

• Article 1648 alinéa 1 du Code civil

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents. »



4 rue Tarbé - 75017 Paris
solex.world